MARCHE SIMPLIFIE DE FOURNITURES ET DE SERVICES COURANTS

Chapitre I - IDENTIFIANTS

A- LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur :	**lycée Thérèse Planiol** **Place des prébendes** **37 600 Loches**
Représenté par :	**Jean-Pierre Guilbert - Proviseur**

Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du Lycée Planiol

B – Marché N°2018-2019/MS

*C - Référence DUME :*ebixffnn

Objet du marché : Fournitures manuels scolaires

Date de dépôt des offres Le 20 juin 2018

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 05 pages numérotées de 1 à 5

CHAPITRE I MODE DE PASSATION DU MARCHE

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et références dans le Code des Marchés Publics (décret n° 2016-360), Procédure adaptée conformément aux articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition.

Chapitre II.- REGLEMENT DE CONSULTATION

A. ***Date et heure limites de dépôt des offres : Mercredi 20 juin 2018.***

B. ***Modalités d'envoi :***

Par messagerie : **intendance.planiol@ac-orleans-tours.fr**
Miguel.castro@ac-orleans-tours.fr

Coordonnées pour les demandes de renseignements : M. Castro - Tél. : 02 47 91 16 03

C. Critères de choix avec leur ordre de priorité

	Pondération
1. Les services associés	**15%**
2. Le prix	**70%**
3. Les conditions de livraison	**15%**

Chapitre III. DISPOSITIONS DU MARCHE

Article 1 : Objet de la consultation

Fourniture de manuels scolaires neufs pour l'année scolaire 2018/2019 destinés aux classes de lycée (de la seconde à la terminale), que ce soit sur support papier ou électronique.

Article 2 : Allotissement

Le présent marché comporte un lot.

Article 3 : Durée du marché

Du 01 juillet 2018 au 30 juin 2019

Article 4 : Détail des prestations et des prix

- L'offre indiquera le taux en pourcentage de remise consenti sur le prix public des manuels scolaires, que ce soit sur support papier ou électronique
- Indiquera le taux en pourcentage de remise que le candidat consentira pour l'achat éventuel de divers supports audio-visuels, de cahiers d'exercices, de livres du professeur, de livres de bibliothèque…
- L'offre précisera les conditions et délais de livraison,
- L'offre indiquera les éventuelles prestations annexes offertes par le candidat (mise à disposition d'un logiciel de suivi d'inventaire, étiquetage des manuels, fourniture d'étiquettes, fourniture des livres du professeur…)

Le taux de remise sera ferme et définitif pour toute la durée du marché.
Les marchandises seront livrées franco de port et d'emballage dans les locaux du lycée, même en cas de commandes de réajustement en cours d'année scolaire.

Article 5 : Exécution du marché

Le marché ne prévoit ni minimum, ni maximum de commande.
Le candidat ne pourra pas imposer un nombre maximum ou minimum de livraisons.

Article 6 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- Le présent document valant document de consultation, acte d'Engagement et cahier des Clauses Particulières
- Une proposition détaillée (CF. Article 4 du présent document)

Article 7 : Qualités

Les vérifications qualitatives porteront notamment sur la constatation du bon état des manuels livrés et leur conformité à la commande.

Les manuels reconnus défectueux ou non conformes à la commande seront repris par le titulaire à ses frais et selon les moyens de son choix.

Il aura également la charge complète de les remplacer à ses frais dans les meilleurs délais.

Article 8 : Avance forfaitaire

Non prévue.

Article 9 : Passation des commandes et conditions de livraisons

Les commandes seront établies par bons de commande détaillés.
Toute commande passée au plus tard le 14 juillet 2018 devra être impérativement livrée à partir du lundi 27/08/18 et avant le mercredi 29/08/18.
Dans tous les cas, les heures de livraison se situeront entre 8h et 16h.
Les livraisons devront être accompagnées d'un bon de livraison détaillé et chiffré.

Article 10 : Mode de règlement :

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement bancaire.
Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.
Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Article 11 : Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant à l'article au CCAG FCS.

Article 12 : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

Chapitre IV - Déclaration du titulaire ou du candidat

Joindre le DUME demandé avec la publication sur la plateforme CHORUS PRO : https://dume.chorus-pro.gouv.fr/

N°DUME : ebixffnn

Chapitre V - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de:
(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

N° de téléphone :
E-mail :

Ayant son siège social à :
(Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :
- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce:

- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves**.

1°) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiqué ci-dessus.
Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 360 jours.

2°) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

3°) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

JOINDRE UN RIB

A , le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement :

à :
le :

le Pouvoir Adjudicateur
Le Proviseur
Jean-Pierre Guilbert